

DEPARTEMENT

COMMUNE DE SAINT AMANS SOULT
ARRONDISSEMENT

TARN

CASTRES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 26 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six février à dix-huit heure trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de Mr CROS Jérôme et après convocations régulièrement faites à domicile le 13 février

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	17	Votants :	19

Présents : Mrs - Mmes : CROS Jérôme- CANOVAS Françoise - VISTE Muriel - SEQUIER Christian - CARME Cédric- ALQUIER Jérémy - FABRE Claude - BERNARD Delphine - KESZNER Patricia - DURAND Julie - GIMENO Nicole - GIL COSTA Francisco - NEGRE Magali - VIDAL Alain - GAUBERT Thierry - BETEILLE Martine - Anthony DURAND

Ont donné pouvoir : Nicole CATHALA à Delphine BERNARD
Xavier MAFFRE à Anthony DURAND

Le secrétaire de séance : Françoise CANOVAS

OBJET : Pose de caméras de vidéosurveillance : demande de subvention DETR 25

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité d'installer des caméras de vidéosurveillance afin d'assurer la sécurité des administrés sur la commune.

Le montant des travaux est estimé à 40 994 € HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

SOLLICITE le concours de l'Etat pour l'obtention d'une aide financière dans la catégorie 5 :

- Soutenir les opérations liées à la sécurité

PLAN DE FINANCEMENT**DEPENSES**

- | | |
|---|-------------|
| - Achat de fournitures pour la mise en place d'un système de vidéo protection | 29 579 € HT |
| - Vidéo protection zone Sébastopol | 11 415 € HT |

TOTAL HT 40 994 €**RECETTES**

- | | | |
|------------------------|-------|-------------|
| • ETAT : DETR | (50%) | 20 497 € |
| • ETAT : FIPD | (20%) | 8 198.80 € |
| • Financement communal | | 12 298.20 € |

TOTAL HT 40 994 €

Envoyé en préfecture le 27/02/2025

Reçu en préfecture le 27/02/2025

Publié le

ID : 081-218102382-20250226-2602202503-DE



Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tout document

Le secrétaire de séance : Françoise CANOVAS

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Françoise Canovas', written over a horizontal line.

Le Maire

Jérôme CROS



Pour extrait conforme, à Saint Amans Sault le 26 février 2025

Acte rendu exécutoire après télétransmission en préfecture et publication le 27 février 2025